



PORT DE GRANVILLE
 COMPTE-RENDU
 DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE
 DU 30 Novembre 2018
 (17h00 – 20h00)

Date rédaction	05/12/2018	Lieu	Saint-Pair-sur-Mer	Version	V1
Rédacteur	CD 50 SMEPA	Date réunion	30/11/2018		
Prénom et nom	Organisme			Pr	Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Jean Morin	Président			X	
Représentants du concessionnaire					
M. Michel Voisin	Titulaire			X	
M. Eric Varin	Titulaire			X	
M. Dominique Louzeau	Suppléant				X
M. Erwan Leroux	Suppléant				X
Représentants du conseil municipal de Granville					
M. Pierre-Jean Blanchet	Titulaire			X	
M. Stéphane Thévenin	Suppléant				X
Représentants personnel du concessionnaire					
M. Gilles Rostaing	Titulaire			X	
M. Franck Durosset	Suppléant				X
Représentants personnel gestion des ports					
M. Lysandre Lemaigre	Titulaire			X	
M. Jérôme Desvaux	Suppléant				X
Représentant de l'activité pêche					
M. Didier Leguelinel	Titulaire			X	
M. Guy Montreuil	Titulaire			X	
M. Jean-Louis Chesneau	Titulaire				X
M. Eric Leguelinel	Suppléant				X
M. Damien Levallois	Suppléant				X
M. Yann Grosse	Suppléant				X
Représentants de l'activité plaisance					
M. Yves Hubert.	Titulaire			X	
M. Gérard Mongin	Titulaire			X	
M. Alain Bainée	Titulaire			X	
M. Jean-Marie Remoue	Suppléant				X
M. Pierre-Marie Thomas	Suppléant			X	
M. Mickaël Lepleux	Suppléant				X
Représentants de l'activité commerce					
M. Pascal Blanchet	Titulaire			X	
M. Hugues-Robert Gros	Titulaire				X
M. Guy Le Moigne	Titulaire				X
M. Luiz Lezcano	Suppléant				X
M. Samuel Delaunay	Suppléant				X
M. David Née	Suppléant			X	
Autres participants					
Mme Sylvie Gâté	Conseillère départementale			X	
M. Jean-Marc Julienne	Conseiller départemental			X	
M. Olivier Lemaignan	Direction de la mer et des ports			X	

Le conseil portuaire de Granville s'est réuni le 30 Novembre 2018 à la CCI-ON à Saint-Pair-sur-Mer, sous la présidence de **M. J. Morin**, représentant le président du conseil départemental.

M. J. Morin invite **M. L. Lemaigre** à procéder à l'appel des membres. Constatant que le quorum est atteint, **M. J. Morin** demande aux membres du conseil portuaire s'ils ont des observations à formuler sur le compte-rendu de la réunion du 27 avril 2018. Sans remarque, il est adopté à l'unanimité.

M. O. Lemaignan présente les différents points inscrits à l'ordre du jour.

- ACTIVITE COMMERCE :

M. G. Rostaing commente le nombre d'escales Fret Jersey en baisse dû à l'arrêt d'un navire le « GRIMA ».

Budget :

M. P. Blanchet demande à quoi correspondent les recettes de refacturation évoquées dans le budget.

M. G. Rostaing détaille la répartition du personnel de l'outillage par activité (1.8 Pêche, 2 manutentions, 3.5 plaisance, 1.5 aérodrome et 2 commerce).

M. Morin demande s'il y a des questions sur le budget.

En absence de questions, le budget est adopté à l'unanimité.

M. P. Blanchet ne comprend pas pourquoi des travaux ne sont pas engagés au titre de ses diverses demandes aux abords de la gare maritime.

M. G. Rostaing informe qu'une borne électrique a été mise en place pour alimenter les 2 containers frigo pour Chausey. Il répond également à **M. P. Blanchet** par rapport à des réponses négatives sur certains points à cause de la fin de concession qui était proche. Précisément sur la demande d'installation de nouvelles fenêtres en gare maritime et la réponse négative de la CCI au regard de l'ordonnance du 19/4/2017 qui impose la mise en concurrence des AOT professionnelles, de la fin proche de la concession et du projet d'aménagement portuaire. Ce qui découle sur une présentation de cette ordonnance et le rappel de son importance.

M. J. Morin conclue pour les fenêtres de la gare maritime, que les travaux peuvent être envisagés sans attendre le projet d'aménagement.

M. G. Rostaing informe que ces travaux doivent faire l'objet d'un permis de construire soumis à l'approbation de l'ABF.

M. L. Lemaigre informe que toutes les demandes de M P. Blanchet sont en cours de traitement entre le Département et le gestionnaire. Une réponse détaillée va lui être apportée dès que possible.

M. J. Morin rassure en confirmant que la CCI et le Département travaillent ensemble dans l'intérêt des usagers.

M. PM. Thomas relance **M. J. Morin** au sujet de l'ordonnance qui pose, aux professionnels, un problème de projection vers l'avenir de leurs entreprises.

M. J. Morin précise que le Département envisage de rallonger la durée de la concession pêche /commerce.

M. G. Rostaing fait part de son inquiétude au sujet de l'ordonnance tout en rappelant que les mises en concurrence devront être équitables.

Point sur les travaux

Pour l'ensemble du conseil portuaire l'opération de changement des portes du bassin à flot est une réussite tant pour l'ouvrage lui-même que pour l'organisation qui n'a pas impacté économiquement l'exploitation du port. « Un vrai succès »

M. G. Rostaing annonce les travaux à venir (début 2019) dans la gare maritime concernant la zone sous douanes. Travaux obligatoires dû au renforcement des mesures de sureté au niveau national.

Tarifs 2019 :

M. P. Blanchet (avec soutien écrit par **M. H. Gros**) demande à quoi correspond la tarification de stationnement de 25 euros demandé dans les nouveaux tarifs.

M. G. Rostaing précise que cette nouvelle possibilité de facturation concerne uniquement les véhicules qui se trouvent en stationnement gênant pour l'exploitation des 2 élévateurs. En effet, régulièrement des véhicules empêchent la bonne exploitation sur les terre-pleins techniques.

M. L. Lemaigre rappelle que la police portuaire est bien de son ressort, et qu'une réquisition permanente de la police nationale devrait suffire mais qu'en réalité la police nationale se déplace rarement sur l'enceinte portuaire...

Questions diverses :

M. P. Blanchet évoque la gestion de ses eaux noires et eaux grises. Il demande si le port pourrait s'équiper d'une installation fixe comme au port de plaisance.

M. D. Leguelinel confirme qu'il y a urgence à s'équiper pour le bien de tous.

M. L. Lemaigre indique que de nombreux navires de pêche font appel à des prestataires extérieurs pour venir pomper leurs cales. Cette solution pourrait être envisagée pour les vedettes de Chausey. Il demande à **M. P. Blanchet** de fournir les capacités en volume qui seraient nécessaires pour ses vedettes afin de pouvoir étudier plus profondément ce dossier.

M. A. Bainée évoque des problèmes sur les mouillages de Chausey.

- ACTIVITE PECHE :

M. G. Rostaing commente les tendances : « La pêche se porte bien »

M. D. Leguelinel rappelle la bonne gestion de la ressource et que les chiffres présentés sont plutôt rassurants. Bon résultat.

Budget adopté

Point travaux :

Pas de commentaires sur les bacs (évoqué au préalable en conseil de criée)

M. G. Rostaing annonce une réfection complète de l'ensemble froid de la production de glace (120 000 euros).

Présentation aménagement du bassin à flot :

M. D. Leguelinel rend compte de son enquête auprès des pêcheurs sur le fait d'installer des pontons dans le bassin : 65% de retour, 80% favorables. Quelques ajustements sont à signaler pour validation définitive (réunion en janvier).

La pêche indique qu'un ponton à l'entrée du quai Ouest n'est peut-être pas opportun si la distribution de gasoil devait être déplacée à cet endroit, comme évoqué lors d'un précédent conseil portuaire. Un ponton supplémentaire serait mieux placé à l'angle criée/quai Nord.

M. J. Morin indique que les modifications doivent être validées avec la Ville dès lors qu'elles concernent le quai Nord.

M. D. Leguelinel met en garde sur le projet de port. Si les garanties demandées par la pêche concernant le projet de port ne sont pas réunies, la pêche ne se positionnera pas pour les pontons.

M. J. Morin revient sur le projet de port en précisant qu'il s'agit d'une valorisation des espaces portuaires et non d'un projet immobilier avec des logements. Les surfaces sont garanties, voir augmentées pour la pêche. Le département a validé cet AMI en juin 2018 et nous rentrons maintenant dans l'échange. Il évoque aussi l'annulation du PLU avec la Mairie qui fait appel. Donc les futurs travaux sont différés dû à cette annulation de PLU. Nous entrons en phase de contact avec les usagers du port. Compte tenu de l'annulation du PLU, les services de la ville et du Département travaillent sur les modifications à apporter au PLU pour permettre l'extension du port.

M. P. Blanchet rappelle une des conditions primordiales pour ce projet : l'accès à la mer.

M. D. Leguelinel est d'accord avec le projet de port si on améliore les conditions de travail des pêcheurs. Autre pré requis, il indique que la pêche a besoin de savoir avec certitude si les équipements à terre dédiés à la pêche sont pérennes.

M. J. Morin explique le phasage. Pour des raisons d'exploitation, l'aménagement du quai sud doit être fait avant l'agrandissement du port de Herel. **M. J. Morin** confirme que les contacts avec les usagers seront engagés par le groupement en début d'année 2019.

M. A. Bainée demande que le temps d'accès à la mer soit amélioré, il rappelle que les professionnels doivent pouvoir se projeter dans l'avenir au niveau financier.

M. PM. Thomas lit un courrier de l'association des professionnels de la plaisance, qui sont très inquiets pour leur activité. Ce document est remis à **M. J. Morin**.

La proposition commune et prioritaire des professionnels est l'accès à la mer

M. J. Morin comprend les inquiétudes et réitère son annonce d'échanges à venir... du temps de **M. P. Bas** chacun a été entendu.

M. O. Lemaigen précise que le surdragage évoqué en juin 2018, a été étudié pour la pêche et la plaisance (et chiffré) c'est dans d'autres réunions que sera détaillé ce sujet.

M. P. Blanchet se félicite que ce soit à l'étude car il pensait ne pas avoir été entendu sur ce sujet.

M. D. Leguelinel se questionne sur ces études actuelles alors que c'était déjà acté dans le cahier des charges de départ. Pourquoi on y travaille que maintenant ?

M. PM. Thomas demande quel est le calendrier à venir ?

M. PJ. Blanchet précise le dossier d'annulation du PLU en apportant des délais aux appels en cours (entre 6 et 18 mois). La mairie va tout faire pour diminuer ce délai mais préfère rester prudent.

M. J. Morin évoque donc un laps de temps supplémentaire de 24 mois.

M. O. Lemaigen présente le projet d'aménagement du bassin. Tout le monde valide le principe.

M. J. Morin conseille à chacun de faire attention aux interviews données qui donnent du grain à moudre aux détracteurs du projet.

M. A. Bainée et **M. PM. Thomas** insistent sur le besoin d'avoir des infos.

M. D. Leguelinel propose des réunions multi activités plutôt que par activité.

M. J. Morin n'y voit pas d'inconvénient mais demande à limiter le nombre de représentant par activité pour garder un nombre de participant cohérent à une réunion constructive. L'assemblée du conseil portuaire semble être le format pertinent.

M. Hubert conseille une cohérence globale du projet pour les futures présentations.

M. J. Morin déplore la communication qui a été faite sur ce projet.

M. A. Bainée propose un portail WEB pour présenter les éléments au fur et à mesure de l'avancement du projet.

M. J. Morin annonce l'embauche d'un chargé de mission pour la coordination sur ce sujet avec les acteurs portuaires. Pour l'instant, le plan publié dans la presse n'est qu'un concept, qui doit ensuite être affiné avec les acteurs portuaires.

Tarifs Adoptés

M. D. Leguelinel demande des précisions sur la SPL de la Manche et aimerait être concerté pendant la négociation entre Département et CCI.

- ACTIVITE PLAISANCE :

M. G. Rostaing, commente l'activité et se félicite de la bonne gestion des emplacements qui a permis d'augmenter le nombre de bateaux mensuels.

M. Morin demande s'il y a des questions sur le budget.

En absence de questions, le budget est adopté à l'unanimité

Présentation des travaux : RAS

M. D. Née demande s'il est possible de changer l'horaire du prochain conseil portuaire.

Personne ne s'y oppose...

En l'absence d'observations, M. J. Morin remercie les membres présents pour leur participation; ainsi que Philippe Charpentier pour son implication personnelle sur les travaux réalisés sur le port de Granville durant toutes ces années et lève la séance.

Saint-Lô, le

Le président du conseil portuaire



Jean Morin

